



WWF

N°1

2013

FORÊTS VIVANTES

La lettre du WWF France sur les forêts

Cette lettre est optimisée pour être diffusée par voie électronique et lue à l'écran (Affichage / Mode Plein écran).

Edito. Que souhaiter à nos forêts pour cette année ? Santé, prospérité ? En ce début 2013, les forêts du monde font face à des défis déterminants pour leur avenir. Les forêts sont des écosystèmes pourtant indispensables à la vie sur terre, à commencer par la nôtre, puisque 300 millions d'humains en dépendent directement. Sous pression de nos usages, elles restent souvent la proie de choix politiques et économiques de court terme, non durable à long terme, écologiquement comme économiquement. Les enjeux de leur conservation sont donc essentiels.

En réponse à cette situation alarmante, le WWF se mobilise depuis plus de 50 ans en France et dans le monde et conduit des projets dont l'objectif est à la fois de permettre des améliorations sur le terrain au temps présent, tout en proposant avec ses nombreux partenaires des solutions durables capables de répondre aux besoins de protection des ressources indispensables et de préservation de la nature. Cette lettre d'information vous aidera à mieux les découvrir.

A la une

Pourra-t-on sauver les forêts tropicales humides ?

S'il existe une ressource naturelle dont la dégradation et la disparition accélérées coïncident avec la flambée des cours des matières premières agricoles et la faible gouvernance des nations, c'est bien le bois de la forêt tropicale humide. Surexploitée par certains, convertie en terres agricoles par d'autres, la forêt tropicale humide se trouve au centre des préoccupations pour le maintien des valeurs écosystémiques et de la biodiversité forestière. Sa disparition renvoie à plusieurs interrogations, notamment la libéralisation des marchés et le placement d'une valeur financière sur la forêt tropicale humide et sa biodiversité ; le comportement des consommateurs responsables et leur capacité à payer plus cher les produits forestiers pour rémunérer les efforts des bons gestionnaires ; et enfin la capacité des négociations et/ou conventions internationales pour in-

Leptobrachium →
leucops.
Nouvelle espèce
découverte au
Vietnam sur le
plateau de
Langbian.



verser cette tendance alarmante. Partant de ces interrogations et compte tenu de la persistance des menaces, la question ultime renvoie, de fait, à ce qui peut sauver les forêts tropicales humides... **Suite dans le dossier central page 4**

→ OBJECTIF ZÉRO DÉFORESTATION NETTE

Soja

Alimentation animale

En 2012, le WWF France s'est mobilisé sur la thématique du soja importé dont on retrouve une part importante dans les secteurs de l'alimentation animale en France, alors même que sa culture menace des écosystèmes sud-américains comme le Cerrado et l'Amazonie.

Suite à l'envoi d'un courrier aux 40 principales entreprises françaises utilisatrices de soja pour les alerter, seules 12 ont dit souhaiter réduire leurs impacts environnementaux liés à leur utilisation de soja pour le bétail, sans prendre d'actions tangibles.

En 2013, ces entreprises devront concrétiser leurs engagements afin d'atteindre 0% de soja non responsable en France.



© B. Pariente/egger

Soja responsable non OGM

Afin de mettre à disposition sur le marché un soja RTRS (Table Ronde sur le Soja Responsable) Non OGM (NGM), soit du soja qui ne participe pas à la déforestation tout en étant non génétiquement modifié, le WWF France soutiendra le développement de cette certification au sein de cultures de soja NGM gérées par des femmes dans le Mato Grosso au Brésil.



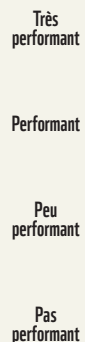
© WWF/Biel

> PUBLICATION

Viandes, produits laitiers, œufs : un arrière-goût de déforestation.

La France importe majoritairement du Brésil du soja, à 90% pour l'alimentation animale, menaçant la savane du Cerrado, le joyau oublié brésilien. Des solutions existent pourtant à travers la certification soja responsable NGM, les alternatives protéiques durables et locales.

<http://www.wwf.fr/s-informer/actualites/viandes-un-arriere-gout-de-deforestation>



> BAROMÈTRE : Peut mieux faire

Le SNIA (Syndicat National de l'Industrie et de la nutrition Animale) ne demande toujours pas garanties environnementales pour le soja importé au contraire d'autres pays européens.

Huile de palme

Révision du référentiel RSPO

5 ans après sa création, la RSPO (Table ronde sur l'Huile de Palme Durable) a lancé le processus de révision de ses principes et critères (P&C). Le WWF demande notamment une amélioration sur les points suivants :

- La question des gaz à effet de serre doit être traitée plus efficacement en exigeant l'arrêt du développement des palmiers à huile sur les tourbières.
- La RSPO doit pouvoir contrôler tous les approvisionnements à destination des moulins qui fabriquent l'huile.

Le WWF France attend également plus d'investissement des 70 représentants de fabricants ou distributeurs français jusque là peu impliqués.



Projet à Sumatra

Le WWF France, avec le soutien de Caudalie, participe à la protection de l'habitat du tigre et de l'éléphant de Sumatra, menacé par les plantations de palmier à huile. Une unité d'investigation et une patrouille de protection ont déjà identifié 7 groupes de braconniers et 16 usines de production d'huile de palme qui s'approvisionnent dans une zone protégée. Le projet permettra ensuite aux populations locales de mieux valoriser des revenus comme le miel et l'écotourisme, tout en engageant les petits producteurs d'huile de palme sur des pratiques durables.



© V. Kreis

> PUBLICATION

Le développement du palmier à huile au Cameroun.

Dans un contexte de forte demande de terres, le WWF appelle à ce que le développement des plantations de palmiers à huile respecte une feuille de route qui exige notamment la protection des zones à haute valeur de conservation.

<http://awsassets.panda.org/downloads/developmentpalmierhuilecameroun.pdf>



> BAROMÈTRE :

Suite à la proposition d'amendement du Sénat qui visait à augmenter de 300% la taxe sur l'huile de palme importée, le WWF-France a regretté que le seul argument nutritionnel ait été évoqué, au détriment des garanties environnementales.

→ OBJECTIF ZÉRO DÉFORESTATION NETTE

Bois

Nouvelle stratégie au GFTN France

Le réseau Global Forest & Trade Network France (GFTN), rattaché au réseau international GFTN, est une initiative du WWF pour combattre l'exploitation illégale et non responsable à travers la promotion d'une foresterie durable.

En ce début d'année 2013, le GFTN France lance une nouvelle stratégie d'accompagnement qui vise à appuyer les entreprises dans la mise en place d'une évaluation de risque sur leur chaîne d'approvisionnement afin de répondre aux obligations du règlement bois Européen (voir page 9), tout en les amenant à se tourner de manière croissante vers l'achat de produits forestiers certifiés FSC.

Pour plus d'informations : gftn.panda.org



Gabon: gestion forestière

Le WWF France appuie les activités du WWF Gabon qui accompagne le gouvernement gabonais dans la mise en œuvre de sa politique d'aménagement forestier durable.

La première phase a permis la réalisation d'audits pilotes sur la base desquels une généralisation du processus a été décidée à l'ensemble du pays.

Ces audits permettent au WWF Gabon de mieux comprendre les forces et faiblesses des

entreprises afin de cibler son appui au secteur privé dans la mise en œuvre d'un aménagement forestier durable et la promotion de la certification FSC.



© M. Harvey



> PUBLICATION

Baromètre bois 2012.

Quelques mois avant l'entrée en vigueur du règlement bois de l'Union Européenne, l'étude du baromètre bois a permis de mesurer le niveau de performance environnementale de 35 entreprises concernant l'achat

et la vente de produits bois.

www.wwf.fr/media/files/barometre-bois-2012

10%

Selon une enquête du WWF en 2011, 10% des produits bois vendus en France sont certifiés FSC, soit 2,5 fois plus qu'en 2008.

Papier

L'outil Check your Paper

Le WWF a lancé l'outil Check Your Paper, qui s'adresse à tous les producteurs, acheteurs, négociants et distributeurs de produits papier.

Il offre la possibilité aux producteurs d'agir de manière durable et transparente en publiant le bilan environnemental de leurs produits papier, depuis l'origine et la nature de la fibre jusqu'au processus de fabrication.

Les acheteurs peuvent eux choisir leurs produits papier parmi les produits les plus responsables ou d'utiliser l'outil pour connaître la performance environnementale de leurs fournisseurs.

<http://checkyourpaper.panda.org/>



Gestion du papier: le secteur public à la traine

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, l'État s'est donné entre 2008 et 2012 de réduire sa consommation de papier, généraliser le recyclage et d'utiliser exclusivement du papier recyclé ou issu de forêts gérées de manière responsable.

L'étude « PAP 50 public » menée en 2012 par le WWF et Riposte Verte met en avant des résultats bien en deçà des objectifs. Outre le manque général de transparence, seuls deux ministères réussissent à valider les trois objectifs du Grenelle.

Plus de quatre ans après le Grenelle de l'environnement, nous attendons donc des décideurs publics une réelle prise de responsabilité afin qu'ils limitent durablement l'impact de leur papier sur le patrimoine forestier mondial.



> PUBLICATION

PAP 50 Public.

L'état des lieux des politiques papier des institutions et administrations françaises.

<http://www.protegelaforet.com/espace-papier>

10%

En France, le papier graphique (ramettes, cahiers) ne contient que 10% de fibres recyclées.

POURRA-T-ON SAUVER LES FORÊTS TROPICALES HUMIDES ?



← Forêt tropicale au Pérou

© K. Schäfer

Localisation et évolution

Les forêts tropicales humides se situent en Afrique Centrale, en Asie du Sud-Est, et en Amérique du Sud. Sur les 4 milliards d'hectares que couvrent les forêts du monde aujourd'hui, les forêts tropicales humides représentent 33% et se répartissent à raison de 864 millions d'hectares en Amérique du Sud ; 255 millions d'hectares en Afrique centrale et 214 millions d'hectares en Asie du Sud-Est. Ces chiffres officiels sont discutables car ils dépendent de la définition que donne la FAO de la forêt, c'est-à-dire une surface d'au moins 1 hectare sur laquelle les arbres de plus de 5 mètres de haut couvrent au moins 10%. Le choix du seuil de 10% qui est déterminant. Toutefois, l'évolution des surfaces forestières constatées en 2010, comparativement à 1990, indique une réduction de 13,4% en Asie du Sud-Est,

de 8,7% en Amérique du Sud et de 4,9% pour l'Afrique Centrale. La tendance à la baisse est constante depuis plusieurs décennies.

Quelles sont les menaces

La conversion des forêts en terres agricoles constitue l'une des grandes menaces sur ces forêts, en particulier les plantations de palmier à huile en Indonésie et les cultures de soja en Amazonie ou encore les nouvelles cultures pour les agro-carburants. Ces menaces de type agricole se conjuguent à l'extraction minière, les deux types de menaces étant largement corrélés à la spéculation des prix sur les matières premières et la flambée des cours des produits agricoles. Ces menaces sont auto-entretenues par le

caractère d'économie de rente des pays en développement, la différence de temporalité entre l'agenda politique, le capital financier et l'obligation de durée que requiert la forêt et sa conservation ou du moins sa gestion durable.

Un autre ensemble de menaces a trait à la faible gouvernance des Etats concernés. La mauvaise allocation des responsabilités crée des anomalies dans l'application des lois et la circulation des décisions. L'ensemble se traduit par une part importante d'exploitation illégale ou non-durable de la forêt, ou encore part des conflits sur les droits fonciers et l'appropriation de l'espace. Ces menaces sont accentuées d'une part, par le braconnage des espèces qui assure notamment la dissémination et aide à la bonne régénération des bois précieux, et d'autre part, par les comportements des acheteurs peu sensibles à la cause environnementale et le peu de compétitivité-prix des produits issus des filières responsables.

Le commerce → illégal d'espèces, outre le fait de pousser de nombreuses espèces menacées vers l'extinction, menace également la sécurité nationale et augmente les risques pour les populations.



© B. Hühreggs

Des solutions pour le moins perfectibles

Traditionnellement on a assisté, d'un côté, à la prescription de remèdes sous forme de contrôle des ressources forestières par les États, considérés comme garants de l'intérêt général. De l'autre côté, à des remèdes sous la forme d'encouragement à la gestion productive durable, prenant en compte les fonctions écologiques de la gestion forestière.

Cependant, la mondialisation du débat sur l'avenir de la planète a également posé le problème de la défense de l'environnement de façon beaucoup plus globale. Les gouvernements ont été amenés à composer, d'une part, avec les différentes instances des négociations forestières internationales et, d'autre part, avec les acteurs non étatiques qui, *in fine*, sont un thermomètre du niveau d'acceptabilité sociale d'un éventuel mécanisme multilatéral. Il en est résulté une kyrielle disparate d'accords internationaux, appuyée par des organisations internationales dans laquelle la question de la préservation forestière ou de sa gestion durable se trouve traitée. Après le sommet de Rio et les accords qui ont suivi, l'une des solutions pour favoriser la préservation forestière et leur gestion durable était la certification forestière. Vingt ans après la mise en place des schémas de certification, et face aux balbutiements des accords sur le climat, sans même parler des difficultés de mise en œuvre du plan d'action européen FLEGT (voir page 9), les menaces sur les forêts tropicales humides persistent.

Et demain ?

Les solutions en présence pour sauver les forêts tropicales humides se trouvent fortement bousculées par la nécessité ou non d'un cadre international spécifique à la forêt afin d'éviter sa fragmentation dans les cadres multilatéraux actuels. A cette grande tentation d'affirmer le besoin d'une convention internationale spécifique à la forêt, avec toutes les difficultés qu'on peut imaginer pour la faire aboutir, on peut opposer une approche pragmatique provenant du terrain, c'est-à-dire ascendante. Une telle approche partirait des actions concrètes de protection de la forêt et de sa ges-

La conversion → agricole représente la principale menace pour la forêt tropicale. Ici, défrichement pour la culture de soja au Brésil



tion durable, lesquelles finalement justifieraient ou non, la nécessité d'un cadre global multilatéral pour les forêts tropicales humides.

Pour sauver les forêts tropicales humides encore faudrait-il identifier celles qui peuvent être encore sauvées et à quelles conditions ? Dans la mesure où les menaces découlant des marchés globalisés sont importantes voire incontrôlables, l'une des solutions serait la transformation même du fonctionnement des marchés, vers plus de responsabilité. Elle renvoie à la responsabilité aussi bien du côté de l'offre que de la demande des biens et services mis en marché. Le WWF a de fait pris une initiative appelée MTI (*Market Transformation Initiative, Initiative de transformation du marché*) pour contribuer à protéger l'ensemble des valeurs éco-systémiques de la planète. Il s'agit de faire prendre conscience aux grands acteurs économiques de l'impact de leurs activités sur les écosystèmes, et de les mobiliser sur leur protection en utilisant la force du marché. En parallèle, il est nécessaire de restaurer les massifs forestiers dégradés. Pour cela il est crucial d'identifier ces massifs et les principes de gestion renforceront les

fonctions écologiques des forêts et leur résilience, au-delà de la simple plantation d'arbre en ligne des reboisements artificiels. A ces deux pistes de solution, il faut ajouter la protection pure et simple de certains massifs à valeur exceptionnelle en termes de biodiversité ou de besoins pour les communautés qui en dépendent directement. Enfin, une plus grande valorisation de la forêt dans un cadre de gouvernance efficace au niveau national et international aiderait sans aucun doute à sauvegarder les forêts tropicales. Protection, valorisation de la gestion durable et restauration des écosystèmes, gouvernance efficace et transformation des marchés sont les sommets du « carré magique » pour sauver les forêts tropicales humides.

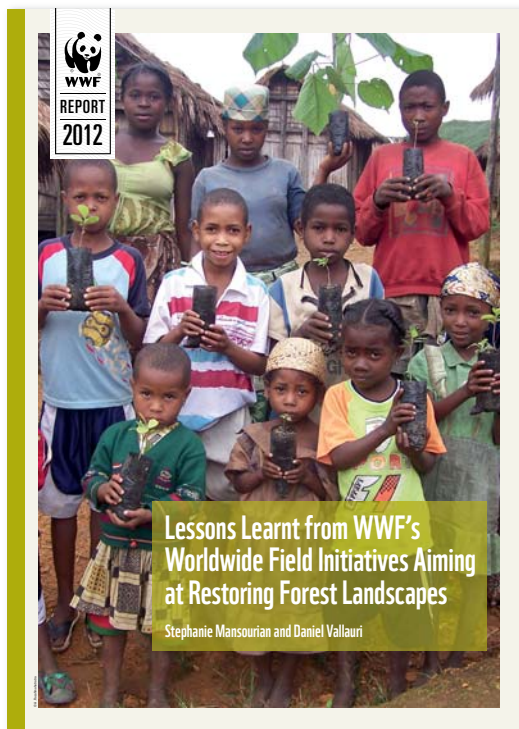
→ RESTAURER LES FORÊTS DÉGRADÉES

International

Publication

En 2000 le WWF commença au niveau mondial un travail coordonné sur la restauration des paysages forestiers. Au-delà du simple reboisement, ce grand enjeu est défini comme « un processus planifié visant à regagner l'intégrité écologique et à améliorer le bien-être humain dans les paysages déforestés ou dégradés ». Il a donné lieu à de nombreuses discussions techniques et projets de terrain. En 2011, le WWF France a réalisé une étude afin d'extraire les principaux enseignements acquis et d'éclairer les travaux futurs. Dix initiatives dans le monde sont analysées, 23 enseignements et 6 recommandations sont formulées pour le réseau WWF et au-delà.

<http://www.wwf.fr/content/download/7771/62124/version/3/file/Mansourian+and+Vallauri+2012.pdf>



150

millions d'hectares de forêts dégradées à restaurer dans le monde, c'est l'objectif chiffré en surface du défi de Bonn (2011) (<http://ideastransformlandscapes.org/>)

Nouvelle-Calédonie

Etude des paysages forestiers

Benoit Grange, élève ingénieur à l'Institut National d'Horticulture et du Paysage (INHP) d'Angers, a achevé au bureau WWF de Nouvelle-Calédonie, en collaboration avec le Programme de Conservation Forêt Sèche et la DTSI, un stage de 6 mois dans le but de réaliser :

- la cartographie des 10 unités paysagères de l'écorégion forêt sèche de Nouvelle-Calédonie ;
- l'analyse de l'unité du Grand Nouméa, actuellement concernée par une mutation forte en raison de l'urbanisation.

Cruciale pour évaluer la pertinence de la trame verte et les voies de circulation des oiseaux fréquentant les forêts sèches, l'étude formule des recommandations pour la conservation des sites forestiers et des espèces végétales menacées qu'ils abritent, pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et pour la restauration des corridors écologiques identifiés via la revégétalisation en espèces natives d'espaces non bâti et potentiellement disponibles.



45

C'est en km² la surface de forêts tropicales sèches restante en Nouvelle-Calédonie, soit à peine 1% de la surface originelle (<http://www.foretseche.nc/>).

→ BIODIVERSITÉ ET NATURALITÉ

Forêts anciennes



Les hauts lieux en Méditerranée

Une évaluation de la naturalité d'une vingtaine de hauts-lieux forestiers a été menée en 2012. Répartis sur les 15 départements de l'écorégion méditerranéenne française, une grande partie des types de peuplements de l'écorégion sont représentés. Un rapport de synthèse, présentant les résultats issus de l'analyse des données des 60 fiches complétées, sera publié en 2013. Un élargissement à l'ensemble du bassin méditerranéen est en cours.

Ancienneté des forêts

En 1747, Louis XV confie à Cassini de Thury la réalisation de la « carte générale et particulière de la France ». Utilisée pour avoir une idée de l'histoire forestière, cette carte est analysée avec un système d'information géographique (SIG). Sur la carte de Cassini, 12,6% sont boisées seulement (contre 29% aujourd'hui), montrant une forte évolution quantitative. Le rapport, accompagné d'un CD-Rom contenant les couches SIG redressées à l'échelle nationale, ouvre de nombreuses perspectives pour l'étude des forêts anciennes.

http://www.wwf.fr/content/download/7614/60688/version/1/file/Vallauri_et_al_2012.pdf



6 381

Voilà le nombre d'espèces différentes d'animaux, de plantes et de champignons qui vivent dans la petite réserve naturelle de la forêt de la Massane (66), une forêt ancienne remarquable du bassin méditerranéen.

Gestion

Colloque « Naturalité, vers une autre culture des eaux et des forêts »

Organisé par WWF, REFORA, IRSTEA et de nombreux autres partenaires, il se déroulera du 17 au 20 septembre 2013 au Centre des Congrès « Le Manège » à Chambéry (France). Réservez ces dates dans votre calendrier de la rentrée 2013. Un forum est déjà ouvert pour vous permettre de contribuer à définir le programme.

www.naturalite2013.fr



80 hectares rendus à la nature

Fin 2010, le WWF a acquis avec un cofinancement de la Fondation Mava et en collaboration avec l'association Forêts sauvages, une propriété de 80 ha d'un seul tenant dans le haut Allier. L'objectif est de laisser cette zone suivre une évolution naturelle et ainsi restaurer au cœur de la France une naturalité et biodiversité déjà remarquables. La propriété vient de faire l'objet d'une réflexion de gestion (plan de gestion écologique), fondé sur un strict principe de non-intervention sur les écosystèmes et un encadrement de l'empreinte négative de certaines activités périphériques (fréquentation, déchets...).



1%

C'est le taux de forêts bien protégées pour la biodiversité en France (catégorie de protection UICN I à IV) (Ministère de l'Agriculture 2011).

International



COP 18 à Doha : à peine mieux que rien

Après, la conférence de l'ONU sur le climat de Doha, la planète reste sur une trajectoire d'augmentation globale de la température de 4° degrés. Si le protocole de Kyoto a été prolongé au-delà du 1er janvier 2013, il n'engage qu'un nombre limité de pays et porte sur des objectifs bien trop bas. Par ailleurs, aucun accord n'a pu être conclu sur le mécanisme international REDD+ qui vise à rémunérer les pays en développement pour leur réduction des émissions liées à la déforestation (comptant pour 20% des émissions de gaz à effet de serre anthropique).

Une deuxième période d'engagement du protocole de Kyoto a commencé en janvier 2013 et devrait s'achever fin 2020. Néanmoins, ne concernant que l'UE et une

dizaine de pays, soit seulement 15% des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le monde, la portée de cet engagement reste essentiellement symbolique. D'autre part, les objectifs de réduction sont si faibles qu'ils n'entraîneront que très peu de réductions supplémentaires, l'Europe ayant déjà atteint depuis 2011 l'objectif qu'elle s'était fixée pour 2020 ! Un amendement au nouveau protocole lui offre toutefois la possibilité d'augmenter son objectif en 2014, l'Union doit saisir cette opportunité et réviser son objectif de réduction des émissions de 20% à 30% d'ici 2020.

Le mécanisme REDD+ avait pourtant vu de réelles avancées durant la première semaine, pour la première fois une proposition liait de manière cohérente les niveaux de références (taux de déforestation servant de référence pour calculer la déforestation évitée par la mise en œuvre d'une stratégie REDD+ à l'échelle d'un pays) aux systèmes de Mesure, Suivi et de Vérification (MRV) des réductions d'émissions liées à la déforestation, ceci avec une unité de mesure commune (équivalent tonne CO₂).

Toutefois, les pays en développement et pays développés, représentés respectivement par le Brésil et la Norvège, n'ont pas été capables de s'entendre sur le « V » du système MRV. Le point de clivage a été le niveau d'exigence des normes de vérification des réductions d'émissions donnant droit aux paiements par les pays développés. Les pays du nord demandent des garanties, notamment par un contrôle des réductions d'émissions par une 3e partie indépendante. Les pays du sud reprochent quant à eux aux pays développés de ne pas se contraindre à un tel niveau d'exigence.

Cette décision a donc été repoussée à la prochaine réunion prévue à Bonn en juin 2013, retardant une décision cruciale pour la mise en œuvre de REDD+ à grande échelle.

Aujourd'hui, si l'on considère le niveau d'ambition et l'incapacité des états à mobiliser des ressources financières adéquates, sous l'angle des défis posés par le changement climatique, le bilan de la COP18 est vraiment décevant et nous projette sur des trajectoires de réchauffement à laquelle la planète ne pourra pas s'habituer.

République Démocratique du Congo

REDD+ : projet Mai-Ndombe

Une étude de cas d'un projet pilote REDD+ en République Démocratique du Congo (RDC), réalisée en partenariat avec l'Initiative Forêt et Climat du WWF et le gouvernement de la RDC, a été présentée officiellement à Doha par M. N'Sa Mputu Elima-Bavon, ministre de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme de la RDC.

Le projet Mai-Ndombe, basé sur une approche intégrant toutes les parties prenantes (autorités locales et nationales, privés, communautés locales et société civile) a permis d'identifier les moteurs de la déforestation et de réaliser des cartes participatives de l'utilisation des sols afin de s'orienter vers un usage plus durable des ressources forestières.

http://awsassets.panda.org/downloads/report_wwf_final__3_.pdf



SAUVER LE PARC DES VIRUNGA

Créé en 1925, le parc des Virunga en République Démocratique du Congo est le premier parc national du continent Africain. Grâce à sa grande diversité d'habitats et la biodiversité exceptionnelle qu'il abrite, il a été déclaré patrimoine mondial par l'UNESCO en 1979. C'est aussi une chance unique pour la survie des gorilles de montagne, une espèce en danger critique d'extinction, dont plus d'un quart de la population mondiale subsiste au sein du parc des Virunga. Cette zone est aussi cruciale pour les communautés locales en leur fournissant des services écosystémiques essentiels et des revenus substantiels.

Recouvert à 85% par des permis d'exploration pétroliers délivrés par le gouvernement Congolais, le parc est aujourd'hui menacé par les projets de la compagnie française Total et de la britannique SOCO, ceci malgré l'interdiction de toute activité extractive au sein du Parc aussi bien par la loi congolaise que par les conventions internationales.

Le WWF refuse d'assister au sabotage d'un projet de développement durable cohérent, bénéficiant de l'aide internationale depuis des décennies, au profit de l'exploitation d'hydrocarbures, une énergie qui devrait être du passé dans ce contexte de changement climatique global. Pour cela, nous menons une campagne internationale dont l'objectif est double, que les compagnies s'engagent publiquement à ne jamais pénétrer au sein des limites actuelles du Parc des Virunga ou de tout autre site de l'UNESCO, un engagement déjà pris par Shell et ICMM en 2003.

Pour cela, le WWF France a interpellé le groupe TOTAL à plusieurs reprises, notamment lors de son assemblée générale annuelle le 11 mai dernier pour lui demander de s'engager formellement à ne pas pénétrer au sein des limites actuelles du parc des Virunga, ni de tout autre site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour toute

réponse, son PDG Mr De Margerie a déclaré que le groupe « ne mènera ses opérations qu'en dehors du Parc » et a promis « une réponse en temps circonstanciés », quand à la question de l'engagement global vis-à-vis des sites UNESCO... TOTAL se refuse à prendre un engagement auquel pourtant d'autres entreprises pétrolières et minières ont souscrit avant elle. Au regard des récentes déclarations du gouvernement congolais envisageant une « désaffectation totale ou partielle du parc » en fonction de l'évaluation des gisements pétroliers du parc, cet engagement ne peut être considéré comme suffisant. C'est pourquoi le WWF demande aujourd'hui que TOTAL formalise ses déclarations précédentes et prenne l'engagement ferme de ne jamais pénétrer au sein des limites actuelles du parc.

De plus, l'entreprise ne considère absolument pas le besoin de préserver une zone tampon autour du parc. TOTAL est bien loin de la responsabilité environnementale qu'il prétend mettre en œuvre dans ses activités. Une exploitation si proche du Parc aura à coup sûr des impacts importants et directs sur ce dernier (pollutions, arrivée de populations et pressions excessives sur les ressources naturelles). Les menaces liées à la phase exploratoire, ouverture de routes, installation de bases et tests sismiques sont loin d'être négligeables.

Notons que le 26 juin, lors du Sommet de Saint-Petersbourg, le comité de l'UNESCO s'est joint à l'appel du WWF pour demander à TOTAL de ne jamais explorer, ni exploiter aucun site du patrimoine mondial. Il n'a pas hésité à aussi rappeler à la France et au Royaume-Uni leurs engagements vis-à-vis de l'UNESCO. Malgré la réponse promise par son PDG, le groupe TOTAL n'a à ce jour pas ressenti la nécessité de s'engager, ni même de réagir. Contrairement aux gouvernements britanniques et belges, ayant récemment rappelé l'incompatibilité du pétrole à Virunga, le gouvernement Français n'a pas pris la peine de relayer cet appel.

Le WWF continuera d'interpeller les compagnies SOCO et TOTAL, leurs actionnaires mais aussi l'ensemble de leurs partenaires financiers, ainsi que les gouvernements concernés et mobilisera tous les efforts nécessaires pour la préservation du parc des Virunga.

Signez la pétition pour la sauvegarde du Parc des Virunga :
<http://petitions.wwf.fr/sos-virunga/>

Pour plus d'informations : <http://www.scoop.it/t/virunga-wwf>

Contact : Jean-Baptiste Roelens, Chargé de programme Forêts tropicales et Climat jbroelens@wwf.fr



↑ 11 Mai 2012 : Mobilisation du WWF lors de l'assemblée générale de TOTAL pour demander au groupe de s'engager à ne pas pénétrer au sein des limites actuelles du parc des Virunga

→ POLITIQUE FORESTIÈRE ET GOUVERNANCE

Europe

Le Règlement Bois de l'Union Européenne



Le 20 octobre 2010, le Parlement européen et le Conseil de l'Europe ont adopté le plan d'action Forest Law Enforcement, Governance and Trade (FLEGT), dont l'objectif est de lutter contre le commerce de bois illégal en Europe.

Ce règlement s'articule autour de plusieurs composantes, dont les deux principales sont les Accords de Partenariats Volontaires (APV) et le Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE).

Le RBUE, qui est entré en vigueur le 3 mars 2013, décrit les obligations des metteurs en marché de produits bois et dérivés du bois, et permettra pour la première fois de sanctionner les opérateurs vendant du bois illégal sur le sol Européen.

La mise en place du RBUE dans les pays membre sera assurée par l'autorité compétente désignée, le ministère de l'Agriculture pour la France, qui diligentera les contrôles pouvant déboucher sur des sanctions, notamment des amendes et saisies.

Le WWF a été impliqué de longue date dans la construction de ce règlement et a participé à l'ensemble des réunions de la Commission Européenne afin de s'assurer que les obligations imposées aux metteurs sur le marché soient robustes et permettent une réelle réponse aux enjeux du bois illégal. Malgré un texte final relativement solide, le règlement contient des lacunes qui devront être corrigées, notamment au niveau du périmètre des produits inclus dans la législation. Le WWF attend donc avec attention et vigilance le début de la mise en œuvre du règlement. Il suivra avec grand intérêt les premiers résultats et s'assurera que l'ensemble des parties prenantes prendront leur responsabilité afin de faire de ce règlement un outil de succès croissant dans le combat contre le fléau du bois illégal.

France

Le WWF soutient le mouvement SOS Forêts

En 2010, durant les tables rondes du Festival-Off de géographie organisées à Gérardmer par les syndicats de l'ONF, les acteurs présents (associations, syndicats et partis politiques, citoyens) ont acté qu'ils partageaient la même analyse sur les dérives productivistes de la politique forestière gouvernementale et de l'ONF en particulier. Il était temps de consacrer toutes les forces collectivement à y mettre un coup d'arrêt et à proposer des alternatives. Ainsi, le mouvement SOS Forêts est né début 2011 par la volonté initiale de 38 premières structures adhérentes, majoritairement lorraines mais comportant déjà plusieurs structures nationales. 16 propositions forestières pour une gestion exemplaire des forêts métropolitaines ont été rédigées en commun.

MIRABEL LNE - SOS Forêts

mirabel-lne@wanadoo.fr - <http://mirabel-lne.asso.fr/collectif-sos-forets>

Regards inquiets sur la politique forestière française

Après la seconde guerre mondiale, une vision productiviste a remplacé une gestion traditionnellement consistant à lutter contre l'épuisement de la quantité de la ressource bois. Alors que la gestion forestière devenait officiellement dans les mots multifonctionnelle, durable et soucieuse de biodiversité (loi de 2001), récolter plus de bois reste la priorité, pour « diminuer le déficit de la balance commerciale », ou aujourd'hui pour « lutter contre les changements climatiques ». Or, scientifiques et gestionnaires innovants montrent au contraire qu'il est urgent de fonder les modes de gestion sur la résilience écologique et la plasticité économique des forêts, dont diversité, naturalité et économie en travaux sont des éléments clés. Cela implique un changement maintenant pour préparer les forêts de demain. Plus que jamais depuis un siècle, les choix politiques sont cruciaux pour l'avenir de la qualité des forêts françaises.

<http://www.wwf.fr/media/documents/regards-sur-la-politique-des-forets-en-france>



20

C'est l'augmentation de l'exploitation officiellement demandée en millions de m³ et par an à l'horizon 2020 par la politique du « produire plus » en France. Chiffre irréaliste sans dommages écologiques et économiquement discutable.

→ EDUCATION ET ÉCOGESTES

Actualité

Hector l'arbre mort

Après la Martinique et la Guadeloupe, Hector, l'arbre pédagogique qui conte les richesses des forêts naturelles, sera installé bientôt au zoo de Guyane. Créé en 2006 en partenariat avec les Réserves Naturelles de France (RNF), il est présent dans près de 50 maisons de la nature dans 4 pays (Espagne, Suisse, Italie et France). Il a donné lieu à la sensibilisation de plus de 60 000 personnes depuis 2006 en métropole, principalement des enfants.

<http://www.wwf.fr/s-informer/nos-missions/education-a-l-environnement/documents/depliant-hector-l-arbre-mort>



Publication

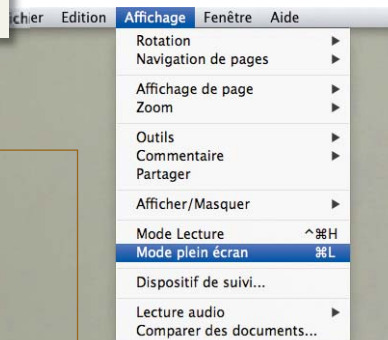
Bibliothèque Forêts sauvages

La forêt sauvage, un bouillon de culture ? Cette bibliothèque, rassemblant pour la première fois de très nombreuses œuvres sur les forêts sauvages du monde entier, en est la preuve irréfutable. Ce patrimoine devrait mieux irriguer la sylvi-Culture générale de tout citoyen (de 12 à 99 ans), pour que ne nous promenions plus dans les halliers en aveugle ignare ou insensible. A lire sans modération.



N'imprimez cette lettre d'information que si nécessaire !

La lettre est optimisée pour être diffusée par voie électronique et lue à l'écran (dans Acrobat : Affichage/ Mode Plein écran), pour une empreinte papier minimale.



FORÊT VIVANTES La lettre du WWF-France sur les forêts

CONTACT : lettre.foret@wwf.fr

SITES WEB : www.wwf.fr
www.protegelaforet.com
www.foretsanciennes.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean Bakouma

RÉDACTEUR EN CHEF : Julien Tavernier

RÉDACTEURS :



Jean Bakouma
Responsable pôle forêt
jbakouma@wwf.panda.org



Boris Patentreger
Chargé de programme conversion forestière
bpatentreger@wwf.panda.org



Jean-Baptiste Roelens
Chargé de programme forêt et climat
jbroelens@wwf.panda.org



Magali Rossi
Chargé de projets forêts anciennes
mrossi@wwf.panda.org



Julien Tavernier
Chargé de projet GFTN
jtavernier@wwf.panda.org



Daniel Vallauri
Chargé de programme biodiversité forestière
dvallauri@wwf.panda.org

Ont également participé à ce n° :

Idriss Deffry
Coordinateur et développement de programmes
Gabon - WWF CARPO
ideffry@wwfcarpo.org

Hubert Géraux
Responsable Nouvelle-Calédonie
hgeraux@wwf.panda.org

MAQUETTE : Sambou-Dubois

Restez connecté (à la nature).

Si vous souhaitez recevoir ou vous désinscrire de la lettre d'information *Forêts vivantes*, merci d'envoyer un mail à : lettre.foret@wwf.fr

LA MISSION FORÊT DU WWF-FRANCE

15

années d'action du programme consolidé d'action du WWF sur les forêts et la filière bois française

ZÉRO

déforestation nette pour 2020, l'objectif du WWF France pour les forêts

DES DIZAINES

de partenaires (association, institutions, entreprises) associés au WWF France se mobilisent pour les forêts

8

chargé(e)s de mission du WWF France travaillant sur l'écologie, l'économie ou l'ingénierie forestière depuis la métropole ou en outremer



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.fr